

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 12 (1910)  
**Heft:** 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Kapitel:** HOLLANDE

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CARVALLO, pour l'*Ecole polytechnique* ;

KÆNIGS, sur l'*enseignement de la mécanique appliquée*, dans les Facultés plus particulièrement.

Le vœu fut exprimé en outre que M. Vogt voulut bien s'occuper de l'*enseignement mathématique dans les instituts techniques* de diverses formes et particulièrement dans les instituts électrotechniques.

## GRÈCE

*Délégué* : M. C. STEPHANOS, professeur à l'Université d'Athènes.

La Sous-Commission est en voie de formation.

## HOLLANDE

La Sous-Commission se compose de M.

J. CARDINAAL, *délégué*, professeur à l'Ecole technique supérieure de Delft, et de MM.

J.-A. BARRAU, professeur à l'Ecole technique supérieure de Delft, *secrétaire*.

J. CAMPERT, inspecteur des Ecoles réales, à la Haye.

D. CÆLINGH, directeur de la 3<sup>me</sup> Ecole réelle d'Amsterdam.

R.-H. VAN DORSTEN, professeur au Gymnase de Rotterdam.

H.-J. DE GROOT, inspecteur des Ecoles professionnelles de Hollande, à la Haye.

Th. LANCEE, président de l'Association néerlandaise des instituteurs primaires, à Amsterdam.

J.-C. WINKESTEYN, inspecteur des Gymnases.

P. ZEEMAN, professeur à l'Université de Leyde.

La Sous-Commission n'a pas tardé à se mettre à l'œuvre ; elle prépare des rapports sur l'enseignement mathématique dans les principaux types d'établissements :

a) *dans les Ecoles primaires*, par Th. LANCEE ;

b) *dans les Ecoles moyennes*, par J. CAMPERT, D. CÆLINGH, R.-H. VAN DORSTEN et J.-C. WINKESTEYN ;

c) *dans les Ecoles professionnelles*, par H.-J. de GROOT ;

d) *dans les Universités et Ecoles techniques supérieures*, par BARRAU, J. Cardinaal et P. Zeeman.

## HONGRIE

La sous-commission hongroise s'est constituée à Budapest, le 14 novembre 1909, sous la présidence de M. le Conseiller ministériel Prof. J. KÖNIG. Dans cette première séance, M. E. BEKE a exposé la fondation, les travaux et les projets de la Commission internationale de l'enseignement mathématique, et a proposé un plan d'études pour la sous-commission hongroise.

Les *délégués hongrois*, MM. les Professeurs E. BEKE, G. RADOS et L. RATZ et les membres (au nombre de 43) de la sous-commission, ont été nommés par le Ministre des Cultes et de l'Instruction publique.

D'après l'exposé de M. Beke, il est décidé que chaque type d'école sera l'objet d'un rapport spécial dont la longueur ne dépassera pas 8 pages. Après révision par les délégués, ces rapports seront imprimés en hongrois